

**FICHE**

# COVID-19

## Méthode rapide d'élaboration – Champ social et médico-social

Document de travail – 19 juin 2020

Dans le cadre de la situation épidémique de stade 3 vis-à-vis du SARS-Cov-2 que connaît la France, la Commission de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (CSMS) a décidé de participer aux réflexions en cours en produisant des contributions permettant d'éclairer les pratiques en temps de crise.

Pour répondre à la nécessité de production dans des temps courts, il est proposé une adaptation des méthodes de travail.

Un processus en 7 étapes simplifiées qui privilégie la collaboration des acteurs (HAS, professionnels, associations), la sélection des données extraites de la littérature et une analyse de remontées de terrain et l'utilisation des moyens de communication digitale.

Un format de diffusion court et spécifique, actualisable rapidement au regard de l'évolution des données disponibles.

### Méthode rapide d'élaboration « COVID-19 »

- Saisine par le ministère chargé de la santé et des solidarités, les parties prenantes du comité de concertation sur le site de la HAS ;
  - à l'adresse mail dédiée : [reponsesrapides.covid19@has-sante.fr](mailto:reponsesrapides.covid19@has-sante.fr);
- Auto-saisine de la HAS / CSMS

#### Étape 1 : établir les thématiques à traiter

- Qui : bureau de la CSMS et information du collègue

#### Modalités : après saisine

#### Étape 2 : cadrage

- Qui : l'équipe projet HAS et les référents désignés par la CSMS pour suivre les travaux
- Envoi au bureau pour validation

### **Étape 3 sélection et analyse des données**

- Qui : équipe projet HAS en lien avec les personnes proposées pour leur expertise par les parties prenantes, la CSMS, ou l'équipe projet et avec le(s) référent(s) désigné(s) par la CSMS parmi ses membres.
- Modalités : sélection des données :
  - Exploration des données disponibles dans les recommandations des agences étrangères (NICE, INESSS...) et la littérature
  - Analyse des remontées de terrain selon des modalités adaptées

### **Étape 4 : rédaction d'un document provisoire**

- Qui : équipe projet HAS, membre(s) désigné(s) de la CSMS, personnes proposées pour leur expertise par les Parties Prenantes, la CSMS et autres...
- Modalités : réunions par, audioconférence ou visioconférence, auditions, contribution écrite...

### **Étape 5 : relecture et consultation / information des parties prenantes**

- Qui : groupe de relecture composé de représentants des parties prenantes (institutionnels, fédérations, associations, etc) ; CSMS
- Modalités : consulter par voie électronique avec un délai de réponse de 48h

### **Étape 6 : Finalisation des documents Covid-19**

- Qui : équipe HAS et référents CSMS ;
- Modalités : par échange mails, audioconférence ou visioconférence.

### **Étape 7 : validation et diffusion**

- Qui : validation par vote électronique de la CSMS, information du Collège de la HAS
- Modalités de publication
  - Format court
  - Avertissement : la production n'est pas une recommandation. Il s'agit d'un recensement des données et d'une prise de position en l'état des connaissances, avec une veille pour actualisation rapide au regard des nouvelles données disponibles.
  - Sur le site de la HAS et diffusion auprès du comité de concertation et de la CSMS

### **Étape 8 : actualisation**

- Qui : veilles documentaires
  - Veille documentaire HAS ;
  - Veille parties prenantes ;
- Modalités : Mise à jour en fonction des nouvelles données disponibles, validation par le bureau de la CSMS.

## Méthode d'élaboration et avertissement

La méthode retenue est basée sur une synthèse des données disponibles les plus pertinentes, les recommandations nationales et internationales, des retours d'expérience ainsi que sur une consultation de personnes désignées comme ayant une expertise spécifique et des parties prenantes (par voie électronique datée).

Liste des participants : HAS, personnes proposées pour leur expertise par les parties prenantes ou la CSMS, référent(s) désigné(s) par la CSMS parmi ses membres

Validation par la CSMS en date du 28 avril 2020

Ces propositions élaborées sur la base des connaissances disponibles à la date de leur publication sont susceptibles d'évoluer en fonction de nouvelles données.